

(42) Le monde moderne peut-il fonctionner sans l'État providence?

(43) Il nous faut rendre la fiscalité et la politique sociale plus équitables.

(44) Le rythme de la dissémination technologique et de l'apparition de nouvelles infrastructures va s'accélérer. Au fur et à mesure que les besoins publics s'accroissent, l'État doit intervenir pour assurer leur satisfaction.

(45) En une période de mutation aussi rapide, l'éducation et la formation ne doivent pas subir de coupures budgétaires.

(46) Le commerce bilatéral ignore les réalités du village global; un monde stable est impossible.

(47) Un système de libre-échange multilatéral entraînerait la spécialisation: toutes les industries ne survivraient pas dans tous les pays.

(48) Le libre-échange maximise la production mondiale réelle.

(49) La plupart des arguments protectionnistes ne tiennent pas; le protectionnisme n'apportera pas le plein emploi.

(50) Il faut trouver le moyen de ne pas céder à ceux qui veulent protéger ce qui ne devrait pas l'être.

(51) Nous avons besoin d'alternatives plausibles pour pouvoir soutenir le rythme des gains de productivité de l'économie mondiale.

(52) Les exportations ont augmenté rapidement, sans gain équivalent du PIB.

(53) Cela prouve que le Canada ne pourra résoudre tous ses problèmes par l'exportation.

(54) Les importations sont des marchandises que nous payons avec nos exportations.

(55) Les importations équilibrent toujours les exportations.

(56) La dépréciation de la monnaie canadienne entraîne la diminution de notre niveau de vie; chaque fois que le cours de la monnaie chute, nous nous appauvrissons.

(57) L'aspect bilatéral du libre-échange est problématique; une approche multilatérale entraînerait la maximisation de la production mondiale réelle.

Entrevue avec des représentants de différents syndicats

Vienne, Autriche

Le 3 février 1987

(1) Quatre-vingt-dix pour cent des apprentis se trouvent dans 45 secteurs professionnels (sur 220). Un tiers des apprentis sont des jeunes femmes.

(2) Quarante pour cent des jeunes demandent des postes d'apprenti (système de formation en alternance) dans une des 55 000 entreprises qui en offrent, 40% reçoivent une formation à plein temps, 10% reçoivent une formation d'un autre genre (sciences infirmières, travail social, etc.) et 10% quittent l'école à l'âge de 15 ans pour se joindre à la population active en tant que travailleurs non qualifiés.

(3) En 1970, de 18% à 19% des jeunes de 15 ans ont quitté l'école pour se joindre à la population active. Depuis 15 ans, la proportion des jeunes qui abandonnent ainsi l'école et ne reçoivent aucune autre formation n'a été que de 5% à 10%.

(4) Les entreprises qui offrent des places de formation le font pour des raisons financières. Les syndicats estiment que certaines entreprises engagent des apprentis non pas pour répondre aux besoins de ceux-ci mais pour réaliser des économies, vu le faible salaire des apprentis.

(5) En général, les petites entreprises n'ont pas les moyens de garder les apprentis à leur service après la période de formation, bien que les travailleurs spécialisés aient davantage de chances de trouver des emplois intéressants et bien rémunérés.

(6) Un de ces apprentis qui en est à sa troisième année de service gagne environ la moitié du salaire d'un travailleur accrédité, même s'il a les mêmes compétences. Dans l'industrie, les travailleurs accrédités sont souvent mieux payés parce que leur salaire est fonction du rendement.

(7) Les syndicats appuient le système de formation en alternance et signalent des rapports sous lesquels il pourrait être amélioré. Par exemple, l'apprenti passe actuellement quatre jours par semaine en atelier et un jour par semaine en classe. Les syndicats voudraient qu'il s'agisse de trois jours en atelier et de deux jours en classe. Les employeurs sont également favorables au système, mais ils ne croient pas forcément que le fait de passer davantage de temps en classe soit le gage d'une meilleure formation.